

Michèle DELAUNAY
Députée de la Gironde
Conseillère municipale de Bordeaux
Conseillère métropolitaine
Ancien ministre

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
Porte-parole du Gouvernement
78 rue de Varenne
75 349 PARIS SP 07

Bordeaux, le 28 mars 2017

Réf : MAM/MD/28032017

Monsieur le Ministre,

J'ai récemment rencontré le Professeur Hervé FLEURY, professeur de virologie et chef de service du laboratoire de virologie du CHU de Bordeaux, qui étudie depuis une trentaine d'années les virus aviaires.

Le Professeur FLEURY a été sollicité par les éleveurs d'oies et de canards du Sud-Ouest touchés par la grippe aviaire. Tous font le même constat : le vide sanitaire n'a pas réussi à enrayer les épidémies de grippe qui se renouvellent régulièrement avec des virus différents.

L'abattage massif des volailles a des conséquences économiques dramatiques qui menacent la pérennité de la filière sous sa forme actuelle, synonyme de qualité et largement plébiscitée par les consommateurs. Les « petits » producteurs locaux sont les premiers touchés.

Tous les scientifiques s'accordent à dire que la contamination se fait lors des migrations des oiseaux sauvages et qu'une solution durable ne peut être dans l'abattage systématique des oiseaux domestiques.

Sur la base de données et d'études scientifiques convergentes, le Professeur FLEURY et son équipe préconisent une ouverture vers des essais vaccinaux chez les canards pour se rapprocher des stratégies développées dans les élevages de poulets en Chine et dans certains pays d'Asie du Sud Est.

Une telle solution serait nettement moins traumatisante pour les éleveurs qui conserveraient ainsi leur élevage et leur savoir-faire. Elle serait par ailleurs économiquement acceptable en terme de viabilité des exploitations et d'autre part, éviterait le gaspillage massif de volailles dont la consommation n'est aucunement dangereuse pour l'homme.

Je vous remercie de votre attention à ce courrier ainsi qu'aux travaux de ce spécialiste des virus aviaires.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, mes meilleures salutations.

Bien sincèrement

Michèle DELAUNAY

